

CONSEIL MUNICIPAL DU 15/12/2021

POINT SUR LA COMMUNAUTÉ URBAINE

Pacte financier et fiscal : la CU doit se doter d'un pacte financier qui cadre ses relations avec les communes membres en matière de financement et en particulier en ce qui concerne la DSC (dotation de solidarité) et la taxe d'aménagement (TA). Une réflexion est lancée pour définir éventuellement de nouvelles modalités d'attribution de la DSC et la future répartition de la TA entre l'entité CU et les communes, sachant que c'est la CU qui perçoit cette taxe en totalité. La finalité étant de donner plus de marges de manoeuvre à la CU. Décision fin 2022 pour application en 2023.

RAPPORT DES COMMISSIONS ET SYNDICATS

Animation, jeunesse, sports

Téléthon: près de 200 cyclistes en VTT ont été accueillis le 3/12 dans la salle du Préau pour une pause casse croûte. L'argent des inscriptions est allé au téléthon.

CME: la collecte des jouets solidaires est maintenue le samedi 18 après midi, ils ont participé à la distribution des colis aux Anciens le matin.

Le CME propose la création d'espaces sans tabac en lien avec la Ligue contre le cancer. Des panneaux seront installés près des lieux publics et de ceux recevant des jeunes.

Travaux

La campagne d'élagage est terminée (Stockholm,..)

Maternelle

le logement de fonction est libre.

Le 30 juin 2022 aura lieu une manifestation conviviale pour le départ à la retraite de divers agents.

Rentrée scolaire 2022: l'inspection académique prévoit 85 enfants à Goscinny et 87 à Prévert.

Jardins familiaux: une parcelle est disponible.

CCAS: mise en place d'une aide aux études, le projet a été présenté au Conseil, la décision est reportée pour un complément de précisions dans la détermination des éventuels bénéficiaires.

INFORMATIONS DIVERSES

Financement des engagement de dépenses 2021 en 2022: afin de pouvoir payer ces dépenses avant le vote du budget, le Conseil autorise le Maire à les régler.

Cimetière: reprise de sépultures en terrain commun: le Conseil autorise le Maire à faire relever les sépultures non entretenues depuis longtemps pour lesquelles il n'y avait pas eu de concession.

Référent signalement harcèlement ou violences: chaque employeur public doit désigner un référent compétent dans les domaines du harcèlement, de discrimination, de violences ou d'agissements sexistes. Le Conseil décide de passer une convention avec le Centre de gestion 14 qui assurera cette mission.

Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR): le Conseil autorise le Maire à constituer le dossier de demande d'une subvention DETR pour les travaux de restructuration du terrain de tennis et travaux à la salle de tennis de table.

Voeux de la municipalité : nous sommes contraints d'annuler la cérémonie des vœux prévue le 14 janvier prochain du fait de la crise sanitaire.

Protégez vous et passez de bonnes fêtes de fin d'année.